

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale

●● Des faits et des chiffres

■ Le montant du revenu influence-t-il les habitudes de consommation des ménages ?

Oui, on note des différences très nettes en fonction du revenu. Selon [l'enquête sur le budget des ménages](#) réalisée par le SPF Economie, les ménages vivant sous le seuil de risque de pauvreté dépensent en moyenne 20.017,21 € par an. Ce chiffre s'élève à 33.711,77 € pour les ménages vivant au-dessus du seuil de risque de pauvreté. L'écart de dépenses entre eux s'élève donc en moyenne à 40,6%. Les ménages vivant sous le seuil de pauvreté réalisent des économies sur tous les postes de dépense, à l'exception du tabac. Souvent, ces personnes fument pour lutter contre le stress causé par leurs conditions de vie difficiles. Le logement surtout absorbe une large part du budget des ménages moins favorisés.

Commentaire :

Les voyages touristiques sont le poste pour lequel les ménages pauvres se serrent le plus la ceinture. Le budget que les ménages vivant sous le seuil de pauvreté y consacrent est en moyenne inférieur de près de 75% (74,9%).

Parmi les autres postes sur lesquels les ménages vivant sous le seuil de pauvreté grappillent fortement, l'on trouve le transport privé (la voiture - en moyenne 61,7% de moins) et l'aménagement de la maison (en moyenne 59,1% de moins).

Les ménages sous le seuil de pauvreté limitent aussi fortement leurs dépenses dans les cafés et les restaurants (dépenses horeca inférieures en moyenne de 57,6%) ainsi que celles liées aux activités culturelles et de loisirs (en moyenne 55,8% de moins).

Les ménages vivant sous le seuil de pauvreté déboursent en moyenne moitié moins en habillement (-53,9% en moyenne) et soins corporels (-52% en moyenne) que les ménages vivant au-dessus du seuil de pauvreté.

Les économies réalisées sur les denrées de base par les ménages vivant sous le seuil de pauvreté sont moins prononcées. Ils ne dépensent en moyenne 'que' 25,8% de moins en alimentation, 34,5% en boissons, 18,3% en loyer et 18,9% en chauffage. Ils dépensent 35,4% de moins en soins de santé.

Comme les ménages vivant sous le seuil de pauvreté restreignent fortement leurs dépenses pour le transport privé (61,7% de moins), ils dépendent proportionnellement plus des

transports publics. Ils ne dépensent donc 'que' 9,4% de moins que les ménages au-dessus du seuil de pauvreté en transports en commun.

(source : SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique (2007), [Qui sont les pauvres en Belgique?](#))

Tableau 16a : Structure des dépenses des ménages, ménages au-dessus et en dessous du seuil de pauvreté et % dépensé en moins par les ménages vivant sous le seuil de pauvreté, Belgique, 2005.

	Ménages audessus du seuil de pauvreté		Ménages sous le seuil de pauvreté		% dépensé en moins par les familles sous le seuil de pauvreté
	Montant moyen annuel en euros	% du budget du ménage	Montant moyen annuel en euros	% du budget du ménage	
Produits alimentaires	3.963,90	11,7	2.939,37	14,7	25,8
Boissons	933,16	2,7	611,10	3	34,5
Tabac	239,58	0,7	250,31	1,2	-4,5
Articles d'habillement et chaussures	1.608,59	4,7	741,90	3,7	53,9
Loyers (y compris les loyers imputés aux propriétaires)	6.445,97	19,1	5.267,51	26,3	18,3
Chauffage, éclairage, eau	1.818,03	5,3	1.474,15	7,4	18,9
Aménagement et entretien maison/jardin	1.972,64	5,8	807,35	4	59,1
Santé	1.561,21	4,6	1.009,02	5	35,4
Transports personnels	4.226,99	12,6	1.617,44	8	61,7

Transports publics	228,88	0,7	207,32	1	9,4
Postes et télécommunications	968,48	2,9	590,51	3	39,0
Culture, loisirs et enseignement	2.985,37	8,8	1.321,02	6,6	55,8
Horeca	1.803,74	5,3	765,33	3,8	57,6
Voyages touristiques	1.095,58	3,2	275,42	1,4	74,9
Soins corporels, articles personnels	809,87	2,4	388,88	1,9	52,0
Services financiers et assurances	1.645,43	4,9	891,89	4,4	45,8
Autres biens et services	1.404,34	4,2	858,68	4,3	38,9
Total	33.711,77	100	20.017,21	100	40,6

source : SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique (2007), [Qui sont les pauvres en Belgique?](#)

Les tableaux 16b et 16c montrent les différences de dépenses (exprimées en pourcentage) selon la catégorie de revenu. Le décile 1 correspond au revenu le plus bas et le décile 10 au revenu le plus élevé.

Si nous analysons les postes de dépenses par décile de revenu, nous constatons que les ménages aux revenus les plus faibles consacrent la majeure partie de leur budget au logement (jusqu'à 39% pour le 1er décile), à l'alimentation, au tabac et aux boissons (17%). Plus le ménage a un revenu élevé, plus la part de son budget consacrée au logement diminue. Par contre, celle destinée aux postes suivants augmente : habillement, ameublement, transport et communication, culture et 'autres biens et services' (soins du corps, voyages, bijoux, restaurants) (source : OASeS : [chiffres](#)).

Tableau 16b : Part des différents postes (exprimée en %) dans les dépenses totales, répartition par décile de revenu, Belgique, 2005.

	Décile 1	Décile 2	Décile 3	Décile 4	Décile 5	Décile 6	Décile 7	Décile 8	Décile 9	Décile 10
Alimentation, boissons et tabac	17,1	15,9	15,8	16,4	15,7	15,7	16,8	15,6	15,8	14,2
Articles d'habillement et chaussures	2,9	3,3	3,4	4,1	3,4	5,0	4,6	5,0	5,8	5,8
Habitation principale ou secondaire	39,1	34,0	31,7	29,6	27,8	24,9	24,0	21,6	21,1	19,4
Meubles, appareils ménagères	4,7	4,7	4,5	4,8	4,8	5,7	6,1	5,6	5,9	7,3
Dépenses de santé	5,2	6,7	5,1	5,9	5,7	5,3	5,4	4,0	3,9	3,8
Transports et communications	9,5	11,4	15,2	14,3	15,7	16,7	14,3	16,5	16,8	18,6
Culture, loisirs et enseignement	6,9	6,5	7,1	7,4	7,9	8,7	9,1	8,8	10,2	9,7
Autres biens et services	14,7	17,4	17,2	17,4	18,9	18,0	20,8	23,0	20,6	21,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

source : SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique (2007),
Enquête sur le budget des ménages 2005

La répartition des postes de dépenses par catégorie de revenu n'est pas la seule donnée importante. Il est aussi utile d'examiner la répartition des différentes catégories de revenus pour chaque poste de dépense. Ainsi, bien que les catégories de revenus les plus basses consacrent une part plus grande de leur budget à la nourriture, les plus élevées dépensent beaucoup plus pour l'alimentation en termes réels (soit 17% pour le décile le plus élevé contre 5% pour le décile le plus bas, c'est-à-dire plus de trois fois plus). Ce constat vaut

d'avantage encore pour le poste 'habillement' (la catégorie de revenu la plus haute y consacre plus de 8 fois plus que la plus basse), l'ameublement et la culture (plus de 6 fois plus), le transport et la communication (achat de véhicules surtout) et les autres biens et services. D'autres postes de dépenses sont moins influencés par le revenu, par exemple le logement (la tranche de revenu la plus haute n'y consacre que le double de la plus basse) et le tabac (les proportions sont les mêmes pour le décile le plus élevé et le plus bas). (source : OASes : [chiffres](#)).

Tableau 16c : Part des différents déciles de revenu (exprimée en %) dans les dépenses totales par poste de dépense, Belgique, 2005.

	Décile 1	Décile 2	Décile 3	Décile 4	Décile 5	Décile 6	Décile 7	Décile 8	Décile 9	Décile 10	Total
Produits alimentaires, boissons, tabac	5,0	6,1	6,8	8,3	8,7	10,8	11,9	12,6	14,2	17,3	100,0
Articles d'habillement et chaussures	2,8	4,3	4,9	7,0	6,3	11,5	10,9	13,5	17,4	21,3	100,0
Habitation principale ou secondaire	7,1	8,2	8,5	9,3	9,6	10,7	10,6	10,9	11,8	13,3	100,0
Meubles, appareils ménagers	3,8	5,0	5,3	6,7	7,4	10,7	12,0	12,4	14,6	22,0	100,0
Dépenses de santé	5,1	8,7	7,4	10,0	10,5	12,2	9,9	10,9	11,6	13,8	100,0
Transports et communications	2,8	4,4	6,5	7,2	8,7	11,4	10,1	13,3	15,1	20,4	100,0
Culture, loisirs et enseignement	3,7	4,6	5,6	6,8	7,9	10,8	11,7	12,9	16,6	19,5	100,0
Autres biens et services	3,4	5,4	5,9	7,0	8,3	9,9	11,8	14,9	14,8	18,7	100,0

source : SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique (2007), Enquête sur le budget des ménages 2005

L'enquête sur le budget des ménages fournit aussi des informations détaillées sur les dépenses en alimentation :

- En ce qui concerne l'alimentation et les boissons, les ménages sous le seuil de pauvreté dépensent en moyenne 27,5% de moins que les ménages au-dessus du seuil de pauvreté (respectivement 3.550,47 euros et 4.897,06 euros).
- Les économies touchent l'ensemble des postes de dépenses.
- Leurs dépenses sont surtout limitées au niveau des boissons alcoolisées. Les ménages sous le seuil de pauvreté dépensent en moyenne 40% de moins (-40,6%) en boissons alcoolisées que les ménages vivant au-dessus du seuil de pauvreté.
- De même, le poisson est moins présent sur les tables des ménages sous le seuil de pauvreté. Ils y consacrent 37,4% de moins que les ménages au-dessus du seuil de pauvreté.
- Les ménages vivant sous le seuil de pauvreté tempèrent leurs dépenses de près de 30% (-29,9%) en ce qui concerne les fruits, de 16,7% en moyenne pour les légumes, et d'un quart pour le pain (-25,6%).
- Le budget est comprimé de 16% en ce qui concerne le café et le thé (et le cacao).
- La plus faible différence est enregistrée au niveau du beurre, des margarines, etc. (les huiles et graisses comestibles). Les ménages y consacrent en moyenne 5,6% de moins.
- La catégorie des 'autres denrées alimentaires' renferme principalement des plats préparés. Dans cette catégorie aussi, les dépenses des ménages sous le seuil de pauvreté sont inférieures de 40% (40,1%).

(source : SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique (2007), [Qui sont les pauvres en Belgique?](#))

Tableau 16d : Structure des dépenses des ménages en alimentation, ménages au-dessus et en dessous du seuil de pauvreté, % de dépenses en moins dans le cas des ménages vivant sous le seuil de pauvreté, Belgique, 2005.

	Montant moyen annuel en euros		% de dépenses en moins sous le seuil de pauvreté
	Ménages audessus du seuil de pauvreté	Ménages sous le seuil de pauvreté	
Pain et produits céréaliers	682,32	507,87	25,6
Viande	1.010,54	823,30	18,5
Poisson	241,08	150,88	37,4
Lait, fromage et oeufs	509,41	360,69	29,2
Huiles et graisses comestibles	90,87	85,81	5,6
Fruits	305,97	214,35	29,9
Légumes, pommes de terres et autres glucides	382,15	318,25	16,7
Sucre, bonbons et confiserie	281,50	202,55	28,0
Autres denrées alimentaires	460,05	275,70	40,1
Café, thé et cacao	89,29	75,02	16,0
Boissons non alcoolisées	352,73	244,43	30,7
Boissons alcoolisées	491,15	291,65	40,6
Total	4.897,06	3.550,47	27,5

source : SPF Économie - Direction générale Statistique et Information économique (2007), [Qui sont les pauvres en Belgique?](#)

Plusieurs études ([Test-Achats](#), [Institut du Développement Durable](#), [CRIOC & Observatoire du Crédit et de l'Endettement](#), [Banque Nationale](#) et [Fevia](#) entre autres) montrent que le **coût de la vie** a augmenté ces dernières années. C'est en particulier le cas pour les produits alimentaires et l'énergie, surtout depuis janvier 2006. Les prix du logement se sont aussi envolés.

Test-Achats a calculé l'évolution des prix de 43 produits alimentaires, de 11 produits non alimentaires (électroménager, matériel audiovisuel, ...), de l'énergie (carburant, mazout de chauffage, gaz et électricité) et de certains services, entre 2000 et août 2007. Au cours de cette période, les prix de certains produits ont augmenté fortement, en particulier les produits alimentaires et l'énergie. En tête de classement, on trouve les carburants (+ 37,5% pour l'essence sans plomb, + 41% pour le diesel), le mazout de chauffage (+97%). L'eau du robinet (+34,6%) et le gaz (+25%) sont des produits de base dont les prix ont énormément augmenté. Les loyers suivent également cette tendance. Les produits alimentaires sont aussi beaucoup plus chers : lait demi-écrémé (+ 20%), œufs (+ 32%), pain (gris de 800g. + 23%), pommes de terre (+68%), pommes (+46,5%), jambon cuit (+25%), cabillaud (+32,5%). Au cours des 18 derniers mois, dans l'ensemble les produits alimentaires ont augmenté de 3% en moyenne. Les prix des appareils électroniques évoluent dans le sens inverse. Ainsi Test-Achats annonce des baisses de prix pour les fours à micro-ondes (- 22%), les chaînes hi-fi (- 43,6%) ou les GSM (-13,4%) depuis janvier 2006. Certains services demeurent plus coûteux en revanche : services bancaires (+8,4% depuis janvier 2006) ou primes d'assurances habitation globales (+6,8%). Ces hausses touchent beaucoup plus durement les ménages à revenus plus faibles et les bénéficiaires de revenus de remplacement surtout puisqu'elles concernent des postes de dépenses absorbant une grande partie de leur revenu : l'alimentation, l'énergie et le logement (+ 6% pour les logements sociaux depuis janvier 2006 par exemple) (source : Test Achats (2007), [Hausses de prix et pouvoir d'achat ? Les chiffres](#)).

Dernière mise à jour : 18/12/2007